



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Toulouse, le 28 septembre 2022

**Réunion du premier comité de suivi des engagements de l'État de l'autoroute A69 – Castres Verfeil**

**Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, en présence de François-Xavier LAUCH, préfet du Tarn, a réuni le comité de suivi des engagements de l'État du projet A69, la nouvelle liaison autoroutière reliant Castres à Verfeil.**

Cette instance de concertation vise à suivre les engagements pris au moment de la déclaration d'utilité publique et recensés dans le dossier des engagements de l'État (à retrouver [ici](#)).

L'état d'avancement du projet a été présenté, en particulier les procédures d'autorisation en cours, et notamment la procédure d'autorisation environnementale menée jusqu'à fin 2022, dans l'objectif d'un démarrage des travaux début 2023.

Les engagements de l'État ont été ensuite présentés ainsi que les différentes solutions techniques prévues par le concessionnaire ATOSCA pour les satisfaire, en phase travaux comme en phase exploitation.

Le maître d'ouvrage prévoit des mesures innovantes telles que :

- le système de péage innovant en "Free Flow" permettant de supprimer les barrières de péage. Ce système, associé à l'optimisation des diffuseurs, des rétablissements routiers et des aires de repos permettra de préserver 80ha de foncier dont 50ha de terres agricoles ;
- le tracé optimisé permettra de réduire d'un tiers le nombre de bâtiments concernés par les acquisitions foncières ;
- 17 ha complémentaires de milieux naturels seront préservés par rapport aux études de l'enquête publique de déclaration d'utilité publique ;
- les protections acoustiques passent d'un linéaire de 3,8 km à 8km dans le projet présenté par ATOSCA.

Le suivi de leur mise en œuvre s'effectuera au sein de ce comité, dont la deuxième réunion est prévue après le démarrage des travaux.

Dans le cadre de l'instruction du dossier de demande d'autorisation environnementale, les autorités nationales compétentes ont été saisies, l'Autorité environnementale et le Conseil national de protection de la nature. Ce dernier a déjà rendu son avis le 12 septembre. Cet avis est en cours d'analyse, dans le cadre de l'instruction de l'autorisation environnementale du projet. Il a été demandé au concessionnaire de compléter son dossier qui sera porté à l'enquête publique en fin d'année.

L'État et les partenaires du territoire sont pleinement mobilisés pour faire aboutir, dans les meilleures conditions de dialogue et d'expertise, ce projet particulièrement fédérateur et utile au développement du territoire, avec un impact environnemental maîtrisé.

**Pour mémoire**

Cette réunion intervient quelques semaines après la publication, le 22 avril 2022, du décret approuvant le contrat de concession entre l'État et la société ATOSCA, maître d'ouvrage de l'A69 et après la première réunion du comité de suivi des mesures compensatoires le 5 juillet.

Le comité de suivi a réuni la société ATOSCA, concessionnaire et maître d'ouvrage de la future infrastructure, les services de l'État chargés des procédures administratives, les élus du territoire, cofinanceurs, parlementaires et maires des communes concernées par le tracé, les acteurs du monde économique et agricole, les représentants syndicaux, les associations.

L'opération, déclarée d'utilité publique en 2018, s'intègre dans le projet global de liaison autoroutière Castres-Toulouse, inscrit dans la Loi d'orientation des mobilités, et comprend l'A69, sous maîtrise d'ouvrage d'ATOSCA, et l'élargissement de l'A680

entre Castelmaurou et Verfeil , ainsi que la création d'un échangeur à Verfeil, sous maîtrise d'ouvrage de la société des Autoroutes du Sud de la France.

Ce projet, très attendu localement et structurant pour le territoire, vise à désenclaver et favoriser l'attractivité économique du Sud du Tarn, tout en offrant aux usagers une liaison rapide sécurisée de haute qualité entre Toulouse et Castres.

Retrouvez le [communiqué de presse](#) sur le comité de pilotage qui s'est tenu en juin 2022.

## CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES  
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU  
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Margot SCHERER  
05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur [Twitter](#) et [Facebook](#)